

La LHF recherche des classificateurs nationaux

Vous êtes passionné de sport et issu du milieu médical ou paramédical ?

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du sport paralympique ?

Rejoignez la LHF en devenant classificateur et contribuez à garantir des compétitions équitables pour les athlètes en situation de handicap.

QU'EST-CE QUE LA CLASSIFICATION ?

Afin de garantir l'équité sportive, les athlètes sont répartis en **catégories et classes sportives** en fonction de l'impact de leur handicap sur la performance.

Chaque sport dispose de son propre système de classification, adapté à ses exigences spécifiques.

L'objectif est de s'assurer que les résultats sportifs reflètent avant tout les capacités physiques, techniques et tactiques des athlètes, et non leur degré de handicap.

La classification repose sur une **évaluation standardisée**, comprenant différents tests réalisés auprès de l'athlète, afin de :

- vérifier son **éligibilité à la compétition**,
- déterminer sa **classe sportive** en fonction de ses limitations fonctionnelles.

LE RÔLE DU CLASSIFICATEUR

Le classificateur a pour mission de :

- évaluer l'impact du handicap sur la pratique sportive,
- attribuer une classe sportive juste et cohérente,
- contribuer à garantir l'équité entre les compétiteurs.

LE PROFIL DU CLASSIFICATEUR

Nous recherchons des professionnels disposant :

- d'une **expertise ou expérience dans le sport concerné** (connaissances techniques),
- d'un bon niveau d'**anglais**, les formations internationales étant dispensées en anglais.

Selon le type de handicap :

- **Handicap physique** : médecins, kinésithérapeutes, spécialistes en sport et biomécanique
- **Handicap intellectuel** : psychologues, spécialistes en sport et biomécanique
- **Handicap visuel** : ophtalmologues, optométristes

ENGAGEMENT ATTENDU

Le rôle de classificateur implique :

1. Adhérer au **code de conduite des classificateurs IPC**
2. Réussir les **formations en ligne de l'IPC Academy**
3. S'engager sur le long terme (**minimum 2 paralympiades**)
4. Participer aux **classifications nationales** (2 à 3 sessions maximum par sport et par an et par ligue) en collaboration avec la LHF et G-Sport Vlaanderen
5. Participer à **une réunion annuelle** du pool de classificateurs LHF
6. Avoir la possibilité d'évoluer vers une fonction de **classificateur international** ou vers d'autres missions médico-scientifiques au sein de la LHF ou du BPC

REMUNERATION

Les frais de formation sont pris en charge par le BPC, la LHF ou la fédération sportive concernée.

Les prestations de classification nationale sont rémunérées :

- 150 € / journée
- 75 € / demi-journée
- frais de déplacement

Les actes réalisés dans un cadre de consultation médicale sont rémunérés selon les barèmes médicaux en vigueur.

PROCESSUS DE FORMATION

Les formations de classificateurs sont organisées au niveau international par :

- le **Comité International Paralympique (IPC)**
- ou les fédérations internationales de chaque sport (ex. UCI)

Le processus se déroule comme suit :

1. Candidature envoyée au **BPC (Belgian Paralympic Committee)**
2. Sélection des candidats sur base du CV et de la lettre de motivation (Management Team du BPC)
3. Validation et avis favorable du BPC
4. Inscription aux formations internationales dès ouverture des sessions
(les délais et informations pratiques dépendent des instances internationales)

INTERESSE(E) ?

Envoyez votre **CV et lettre de motivation en anglais** à :

✉ classification@handisport.be

(à l'attention de Laure Van Den Abeele)

Merci de préciser le ou les sports pour lesquels vous souhaitez devenir classificateur.

PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Laure Van Den Abeele

classification@handisport.be

☎ 071 11 60 80